



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 2013

Martizay – Saint-Romain

Fouille programmée (2013)

Jean-Claude Marquet, Roland Irribarria, Rémi Martineau, Hélène Froquet-Uzel et Laure-Anne Millet-Richard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/48473>

DOI : ERREUR PDO dans /localdata/www-bin/Core/Core/Db/Db.class.php L.34 : SQLSTATE[HY000] [2006] MySQL server has gone away

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-Claude Marquet, Roland Irribarria, Rémi Martineau, Hélène Froquet-Uzel et Laure-Anne Millet-Richard, « Martizay – Saint-Romain » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 10 septembre 2020, consulté le 08 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/48473>

Ce document a été généré automatiquement le 8 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Martizay – Saint-Romain

Fouille programmée (2013)

Jean-Claude Marquet, Roland Irribarria, Rémi Martineau, Hélène Froquet-Uzel et Laure-Anne Millet-Richard

- 1 Les campagnes de fouilles des années 1960 et 1970 avaient permis de mettre en évidence, sous les couches gallo-romaines, grâce à la présence de tessons de céramique, des niveaux du Néolithique et de l'âge du Bronze (Soubrier, Marquet 1979). Le mobilier a été revu récemment par Roland Irribarria (Inrap) et Anne Hauzeur (Paléotime) qui en ont confirmé le grand intérêt et l'âge néolithique moyen I.
- 2 Nous avons pu d'autre part avoir accès au mobilier non tourné néolithique et protohistorique provenant des trois campagnes de fouille dirigées par C. Gandini (2009-2011). Ce mobilier provient des sept fenêtres ouvertes au cours des trois campagnes de fouilles. Il a été extrait uniquement en repérant l'unité stratigraphique à laquelle il appartenait mais malheureusement jamais avec son repérage tridimensionnel. Nous disposions donc d'un mobilier très abondant contenant des tessons remarquables avec éléments de préhension et nombreux décors.
- 3 Au vu des comptes rendus de fouille rédigés par C. Gandini pour les campagnes 2009 et 2010, il s'avère que les niveaux préhistoriques (Néolithique) et protohistoriques (âge du Bronze) qui existaient dans la parcelle Barnier, à l'est de la route qui conduit au cimetière, sont encore très nettement présents et même particulièrement bien représentés en certaines zones du site. C'est ce fait qui a déclenché notre décision de demander en 2013 une autorisation de fouille sur la zone 3 du site.
- 4 Les différents lots de céramiques ont été séparés, chacun des trois lots étant ensuite vu par les différents spécialistes concernés : R. Irribarria pour le Néolithique moyen I, R. Martineau pour le Néolithique final, Christophe Maitay et Hélène Froquet-Uzel pour les tessons protohistoriques. Le diagramme montre une répartition très hétérogène des trois ensembles chronologiques de tessons, la zone 3, sélectionnée pour la fouille de 2013, étant également riche en tessons du Néolithique final et du Bronze final.
- 5 Grâce aux décomptes et à la détermination des tessons, nous avons vu que parmi les fenêtres ouvertes par C. Gandini, c'était celle de la zone 3 qui avait donné le plus grand nombre de tessons de céramique non tournée. Nous avons ainsi décidé (c'était le sens

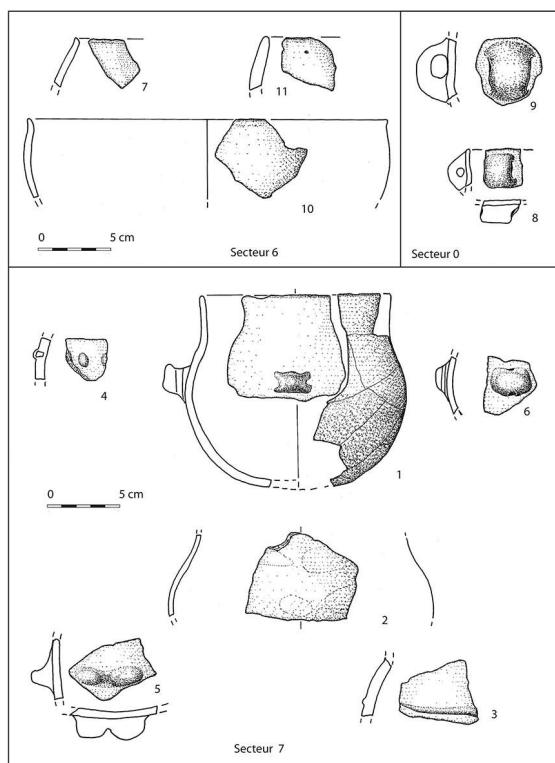
de l'autorisation demandée) de procéder à un élargissement de cette zone pour y localiser systématiquement tous les artefacts (tessons et éléments d'industrie lithique notamment) afin de déterminer l'existence éventuelle d'un ou plusieurs niveaux d'occupation.

- 6 À partir de la zone 3 créée par C. Gandini, une bande de 2 m de largeur a été ouverte au nord le long du petit côté du rectangle et à l'est le long du grand côté. Trente-quatre carrés de 1 m de côté, au total, ont été ouverts. Tous les artefacts de plus de 3 cm de longueur ont été systématiquement repérés à l'aide d'un tachéomètre (matériel du laboratoire Archéologie et Territoires de Tours) avec l'objectif d'un traitement par le logiciel ArcView (mémoire de Master I de Clément Recq) et, éventuellement, à moyen terme par la mise en place d'un SIG du site dans son ensemble et de ses diverses occupations. Les sédiments ont été systématiquement prélevés par sous-carrés de 50 cm sur 50 cm et par sous-couches de 5 cm d'épaisseur. Ils ont été tamisés, à sec, sur un tamis à maille de 2 mm. Les artefacts ont été collectés pour être identifiés (recherche de microlithes, de fragments d'opale-résinite, d'éclats spéciaux, etc.) mais également été comptés par lots afin de déterminer d'éventuelles concentrations.

Observations sur la céramique du Néolithique moyen I

- 7 Il existe sur l'ensemble de la production présentée, des caractères techniques généraux qui montrent une réelle homogénéité de la production céramique (fig. 1). Tous les tessons ont des épaisseurs comprises entre 4 et 7 mm. La fréquence des inclusions dans les pâtes est comprise entre 5 et 10 %. Ces éléments sont constitués essentiellement de sable (quartz dominant et micas), puis de nodules d'oxyde de fer/manganèse. La cuisson des vases se termine toujours par une phase oxydante. Les couleurs externes (outre les coups de feu) varient du beige clair au rose-orangé. Le traitement des surfaces qui gardent un aspect global bosselé procède dans un premier temps d'un grattage des parois, puis la surface est ré-humectée et lissée soit à la main mouillée, soit brunie à la pointe mousse. L'aspect général des tessons rappelle parfaitement les productions de Ligueil « Les Sables-de-Mareuil », de Reignac-sur-Indre « La Haute-Prairie » et de Maillé « La Forgeais ».

Fig. 1 – Mobilier céramique du Néolithique moyen I



Dessin : R. Iribarria.

Observations sur la céramique du Néolithique final

- 8 La fragmentation est moyenne et les tranches sont peu usées. Quelques collages sont possibles. Dans l'ensemble les tessons donnent l'impression d'être solides et bien cuits. Cette impression est certainement liée à la nature des pâtes qui sont constituées d'inclusions fines peu abondantes et de matrices contenant une bonne proportion d'argile. Ces pâtes sont bien différentes de celles qui ont été étudiées dans les vallées de la Claise au Petit-Paulmy à Abilly et de la Creuse à Bergeresse (Martineau 2010 et 2013, Martineau *et al.* 2012). On postule pour le moment que les matériaux utilisés proviennent de sources de natures différentes. Un examen très rapide a permis d'observer la présence de chamotte dans certains tessons. Or, si cette observation était confirmée, elle aurait une grande importance car dans les sites du secteur des affleurements de silex du Grand-Pressigny, sans qu'on sache très bien pourquoi, les pâtes céramiques ne contiennent jamais de chamotte (Martineau *et al.* 2012). Les quelques éléments typologiques sont assez caractéristiques du Néolithique final. Quatre languettes, dont deux très proéminentes, et un large bouton caractérisent bien ce corpus et suffisent presque à le classer dans le Néolithique final. Treize fonds plats et un fond rond épais confirment l'attribution à cette période chronologique. Quelques bords sont plus caractéristiques que d'autres et montrent des profils tout à fait typiques de cette période dans cette région. Un bord droit comporte des incisions. On ne connaît aucun exemple comparable dans un autre site régional, mais le profil et les incisions sur la lèvre sont compatibles avec le Néolithique final. En conclusion, ce petit corpus appartient sans aucun doute au Néolithique final et à la première moitié du III^e millénaire.

Observations sur les céramiques protohistoriques

- 9 Les éléments céramiques attribuables à l'âge du Bronze recueillis au cours de la fouille de l'année 2013 sont hétérogènes et passablement érodés. On note une fréquente altération des surfaces et des tranches, mais aussi un taux de fragmentation important qui laisse supposer un remaniement postérieur de plusieurs couches d'occupations successives. Certains tessons sont toutefois de bonne facture et attestent d'un enfouissement rapide et d'une absence de perturbation.
- 10 L'étape initiale du Bronze final (1350 à 1150 av.J.-C.) est documentée par quelques fragments de panses de pots à profil indéterminé soigneusement lustrés, ornés de cannelures couvrantes, horizontales et verticales, qui trouvent indéniablement leur place au sein du groupe céramique cannelé méridional défini par M. Roscio (Roscio 2011). Ces restes peuvent être associés à des formes munies d'un petit rebord individualisé.
- 11 L'étape moyenne du Bronze final (1150 à 950 av.J.-C.) a pu être identifiée grâce à la présence de quelques rebords moulurés d'assiettes et/ou de pots à épaulement.
- 12 Durant ces deux étapes chronologiques, les récipients réalisés en pâte grossière (pots et jarres de stockage) se caractérisent fréquemment par des surfaces rugueuses, les parois externes étant simplement égalisées à la main afin d'éliminer les raccords entre colombin. La partie supérieure de la panse fait généralement l'objet d'un lissage assez soigné tandis que la partie inférieure, localisée sous la carène, est laissée brute, la rugosité étant volontairement accentuée par des traînées digitales horizontales, afin d'offrir une meilleure adhérence lors du portage. Par ailleurs, quelques rebords de pots à lèvre impressionnée au doigt ou à l'ongle ont été isolés. Bien que les profils généraux ne puissent être déterminés, ces éléments trouvent naturellement leur place au sein des ensembles céramiques des deux séquences chronologiques du Bronze final précédemment présentées.
- 13 Malgré le caractère fragmentaire du lot recueilli sur le site de Martizay attribuable au Bronze final, ce dernier permet de documenter, certes de manière fugace, un site d'habitat dont l'implantation pourrait remonter au Bronze moyen II, si on prend en compte les rares tessons à décor excisés signalés lors des précédentes campagnes de fouilles. La mise en évidence d'une continuité d'occupation durant la phase initiale et moyenne du Bronze final constituant à ce jour une information majeure et sans comparaison en région Centre.

Observations sur l'industrie en roche dure

- 14 Le lithique mis au jour évoque le plus souvent le Néolithique, mais des indices de Paléolithique ancien ou moyen et de Paléolithique supérieur, voire d'Épipaléolithique sont également présents (notamment dans le matériel des précédentes campagnes de fouilles de 2009 à 2011). Le Néolithique final est attesté sur le site par une scie à encoches. Certaines armatures indiquent le Néolithique récent, voire le Néolithique final, mais plusieurs armatures tranchantes sont plus ubiquistes. Le débitage de tranchets avec vrai coup du tranchet évoque une période du Néolithique plus ancienne que le Néolithique final mais sans pouvoir la préciser.

- 15 Le mobilier lithique, comme bien souvent, ne peut donc à lui seul caractériser les périodes représentées sur le site, c'est l'étude de la céramique qui apportera plus de précisions.
 - 16 Le mobilier en pierre dure se compose également d'un nombre important de meules, molettes et fragments de meules pratiquement tous en grès de Brenne qui affleure dans la moitié sud de la commune.
 - 17 La méthode de fouille a privilégié le relevé tridimensionnel de tous les objets de plus de 3 cm de longueur à l'aide d'une station totale. Cette pratique a permis de réaliser des diagrammes de projection verticale et de projection horizontale.
 - 18 Le diagramme de projection horizontale permet de visualiser les tessons de céramique distingués chronologiquement. Il montre un mélange des tessons du Néolithique moyen I, du Néolithique final et de l'âge du Bronze mais, en revanche, le calcul du z moyen des trois ensembles donne une succession correctement ordonnée chronologiquement.
 - 19 La richesse de cette zone en mobilier céramique pas totalement perturbé, de même que la richesse du secteur (terrain Barnier) fouillé pendant les années 1960 et 1970, laissent penser que ce léger bombement de terrain sur lequel les gallo-romains ont construit leur riche *villa* (peintures, mosaïques) a, au préalable, été occupé par des populations successives d'agriculteurs qui y avaient donc installé leur habitat.
 - 20 Outre son intérêt pour ses vestiges gallo-romains et mérovingiens, le site de Saint-Romain présente donc un indéniable intérêt pour ses occupations néolithiques et protohistoriques.
-

INDEX

lieux <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtbT4tJA5kVL>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtJpPND560hX>

Année de l'opération : 2013

chronologie <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrt2Da0ASe5sL>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtGTWPtWn8qu>

nature <https://ark.mom.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

AUTEURS

ROLAND IRRIBARRIA

Inrap